



Situation sanitaire Covid-19

INFORMATION SUR LES VOLS DE RAPATRIEMENT VERS MADAGASCAR

11 août 2020 –


Faisant suite à la déclaration de la Présidence de la République en date du 09 août 2020 sur la situation des ressortissants et résidents de Madagascar bloqués à l'extérieur du pays depuis le début de la crise sanitaire causée par la Covid-19, des vols pour leur rapatriement seront mis en place durant ce mois d'août.

L'exécution opérationnelle de ces vols a été confiée à la compagnie Air Madagascar en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères de Madagascar.

Programme des vols de rapatriement


Le premier vol de rapatriement au départ de l'extérieur vers Madagascar est programmé comme suit:


SAMEDI 15 AOÛT 2020 : PARIS – MARSEILLE – ANTANANARIVO

 Des vols de rapatriement depuis d'autres destinations sont en cours de mise en place et le programme sera communiqué dès cette mise en place finalisée.

Les modalités d'inscription sur les vols de rapatriement:

Les personnes concernées sont invitées à approcher l'ambassade et/ou la représentation diplomatique de Madagascar pour procéder à leur inscription sur la liste de rapatriement.

 Seules ces entités officielles sont habilitées à recueillir les inscriptions et à établir les listes de rapatriement.


 Aucune inscription ne pourra ainsi être effectuée ou reçue au niveau des agences Air Madagascar.


De plus amples informations sur les inscriptions sont disponibles sur la page du [Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar](#)


Les modalités de transport :

La compagnie Air Madagascar contactera ensuite les personnes inscrites sur les listes communiquées par les Autorités pour les informations concernant les modalités de leur voyage.

S'agissant de vols spéciaux de rapatriement et donc non-commerciaux :

 des tarifs spécifiques seront établis en fonction des liaisons effectuées

 sur un même vol de rapatriement, un tarif unique sera appliqué.

 Les tarifs applicables sont disponibles auprès des ambassades et consulats de Madagascar.

 L'achat des billets pourra s'effectuer :

- soit auprès des agences Air Madagascar « Avenue de l'Indépendance » et « La City »

- soit par paiement à distance auprès des numéros d'assistance téléphonique d'Air Madagascar suivants :

+261 (0) 34 49 224 00

+261 (0) 34 49 224 01

+261 (0) 34 49 224 02

Nos équipes restent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.